























Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

-    **Pucerons** : situation hétérogène pour le cendré, légère augmentation du lanigère
 -    **Hoplocampe du pommier** : nouveaux secteurs concernés par des dégâts
 - Carpocapse** : baisse des captures,
 -   Accouplements possibles en région jusqu'au 11 juin, Éclosions retardées
 -   **Eulia** : captures locales, fin des éclosions de G1
 -  **Capua** : baisse des populations
 -  **Pandemis** : situation calme et stable
 -   **Petite Tordeuse des Fruits** : baisse des captures
 -  **Cossus** : pas de capture enregistrée
 -  **Zeuzère** : faibles captures sporadiques
 -  **Sésie du pommier** : augmentation localisée des captures
- En bref,

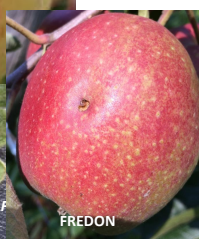
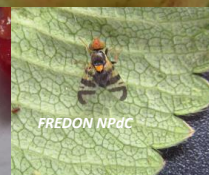
Pathologies

-    **Oïdium** : augmentation des contaminations
-   **Tavelure** : Augmentation des taches sur feuillage et sur fruits

Noyau : Pruniers—Cerisiers

Prunes : baisse des captures de carpocapse

Cerises : baisse des captures de la mouche de la cerise



Pépins : Pommes - Poires

Pucerons



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron des galles rouges



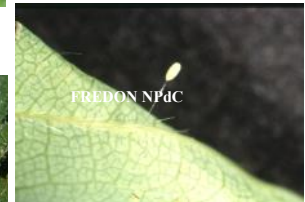
Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Adulte de syrphe



Larve de syrphe



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Puceron cendré : les conditions climatiques des dernières semaines n'ont pas été favorables à l'action des auxiliaires et ont quelque peu freiné la pousse active des végétaux. Ces paramètres peuvent expliquer un retour de la colonisation localement, avec une pousse plus active et des populations d'auxiliaires moins importantes.

Sur les autres secteurs, la baisse de la colonisation est également le signe annonciateur d'une migration vers le plantain qui commence à prendre de l'ampleur; le tout s'accompagnant de populations d'auxiliaires plus actives.

Puceron lanigère : dans la plupart des parcelles où le puceron lanigère était présent, les niveaux de populations ont eu tendance à augmenter au cours de la semaine dernière. Là aussi, la reprise de la pousse active a favorisé la situation du ravageur.

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	4-juin	11-juin	Tendance /S-1	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		1,5		1,0	1,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	4,5	9,5	↗	0,5	0,1	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	12,0	10,0	↘			
La Bassée (59)		3,0				
Hainaut (59)	10,0	5,0	↘	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	3,1	1,6	↘	3,0	1,5	↘
Cambrais (59)						
Avesnois (59)		0,5			0,5	
Amiénois (80)		21,0		2,0	6,0	↗
Thiérache (59-02)	1,3	0,7	↘			
Pays de Bray (80-02)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)		0,1				
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)	8,3	30,0	↗			
Soissonnois (60-02)	2,0	2,0	↔	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,0		

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

RAVAGEURS

Hoplocampe du pommierEtat des lieux en parcelle,

De nouveaux secteurs ont été concernés par l'apparition de dégâts secondaires d'hoplocampe sur fruits au cours de la semaine dernière. Des niveaux allant jusque 32% de fruits touchés ont été enregistrés sur le secteur Amiénois.

Sur les autres secteurs encore concernés par l'apparition de dégâts ou déjà touchés les semaines précédentes, les niveaux ont eu tendance à diminuer. La situation semble assainie dans ces parcelles, ou les ravageurs passés à leur phase nymphose.

Attention à ne pas imputer à tort au carpocapse les dégâts d'hoplocampe. Pour l'heure, les dégâts de carpocapse ne sont que de très faible taille et seront encombrés de déjections plus sèches que l'exsudat s'écoulant des attaques d'hoplocampe.

Gestion des risques,

Dans les plus petites parcelles ou les zones de foyers, la collecte des fruits touchés, peut-être une alternative. Cette technique limitera en tout état de cause le niveau de population pour l'an prochain. Cette opération doit être effectuée avec la nymphose dans le sol du ravageur.



Dégâts primaire d'hoplocampe du pommier ci-dessus et secondaires ci-dessous

**Seuil de nuisibilité :**

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Suivi des lépidoptères

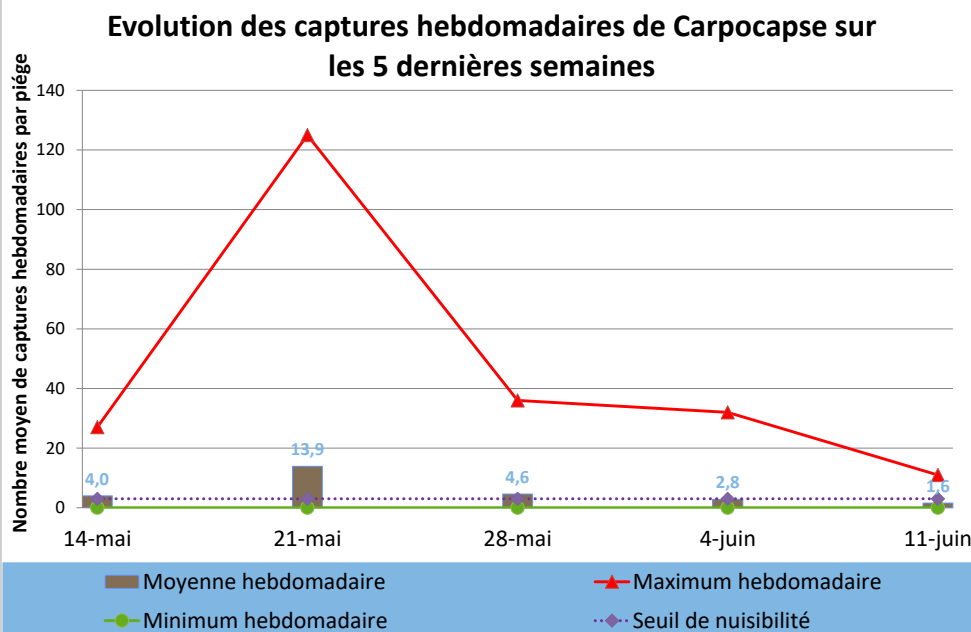
La semaine prochaine, est à prévoir le renouvellement des capsules pour les pièges :

① capua

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de captures du carpocapse ont été de nouveau en baisse au cours de la semaine dernière. Le niveau moyen hebdomadaire sur l'ensemble du réseau s'établissant pour la période à 1,6 papillons. Au-delà, avec 45% des parcelles régionales du réseau concernées par la présence du ravageur sur la période, la présence du ravageur a été plus importante.

Analyses des risques,

2 secteurs sont restés concernés, en moyenne, par des dépassements du seuil de nuisibilité à l'hectare au cours de la semaine dernière. Ces secteurs ont cependant vu leur niveau de captures augmenter sur la période.

La fin des orages s'est également accompagnée d'une baisse des températures qui n'a pas été favorable aux émergences du carpocapse. Nos suivis en cage d'émergences ont confirmé cette tendance.

Une surveillance des pièges est nécessaire à partir du début de semaine prochaine avec le retour à des conditions plus chaudes.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella pomonella	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)	5,0	0,5	↘
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,8	1,0	↗
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	8,7	6,5	↘
Thiérache (59-02)	3,0	2,0	↘
Pays de Bray (80-60)		3,0	
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quintinois (02)	0,0		
Laonnois (02)	2,0	2,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	16,0	5,5	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)		2,0	
Omois (02)	0,5	1,0	↗

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



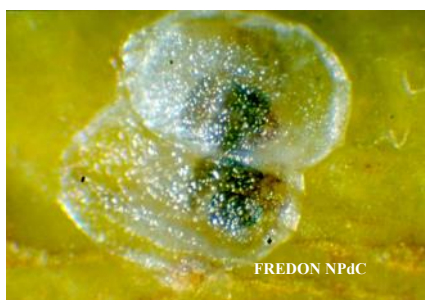
Accouplements et pontes

Les conditions climatiques ont été majoritairement favorables aux accouplements du carpocapse sur l'ensemble de la région. Malgré des passages pluvieux sur certains secteurs, la très grande majorité du territoire a vu les accouplements du ravageur être possibles. Depuis hier, avec la baisse des températures, la situation n'est plus aussi favorable. Sur plusieurs secteurs, les accouplements ont été impossibles.



Selon les prévisions de météo France, la situation ne devrait pas s'améliorer pour le ravageur avant le début de semaine prochaine.

Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	06/06/2018	07/06/2018	08/06/2018	09/06/2018	10/06/2018	11/06/2018	12/06/2018
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

dne : données non évaluables, problème technique

Seuils de nuisibilité :
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

De nouvelles éclosions ont été possibles au cours de la semaine dernière. Elles ont concerné majoritairement les périodes d'accouplements des 26 et 27 mai. Les premiers dégâts sur fruits ont été observés au cours de la semaine dernière notamment dans le secteur Montreuillois.

Attention, actuellement, les dégâts observés sont très majoritairement imputables à l'hoplocampe. De même, les premiers dégâts de petite tordeuse des fruits vont être visibles en parcelles. Restez vigilants dans l'identification des dégâts observés à compter de maintenant.

Au regard des températures annoncées par Météo France pour les jours à venir, les incubations devraient s'opérer de manière plus lente que prévue. Les prochaines éclosions semblent, selon les dernières prévisions météorologiques, se réaliser avec un délai supplémentaire de 2 à 3 jours par rapport aux calculs de la semaine dernière.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).



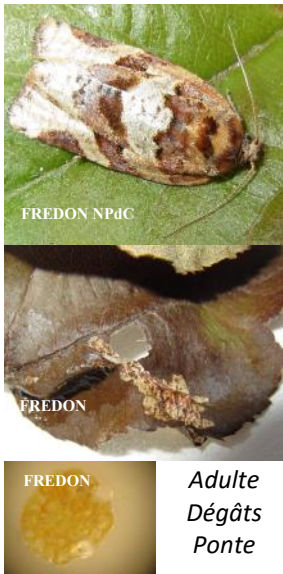
FREDON NPdC



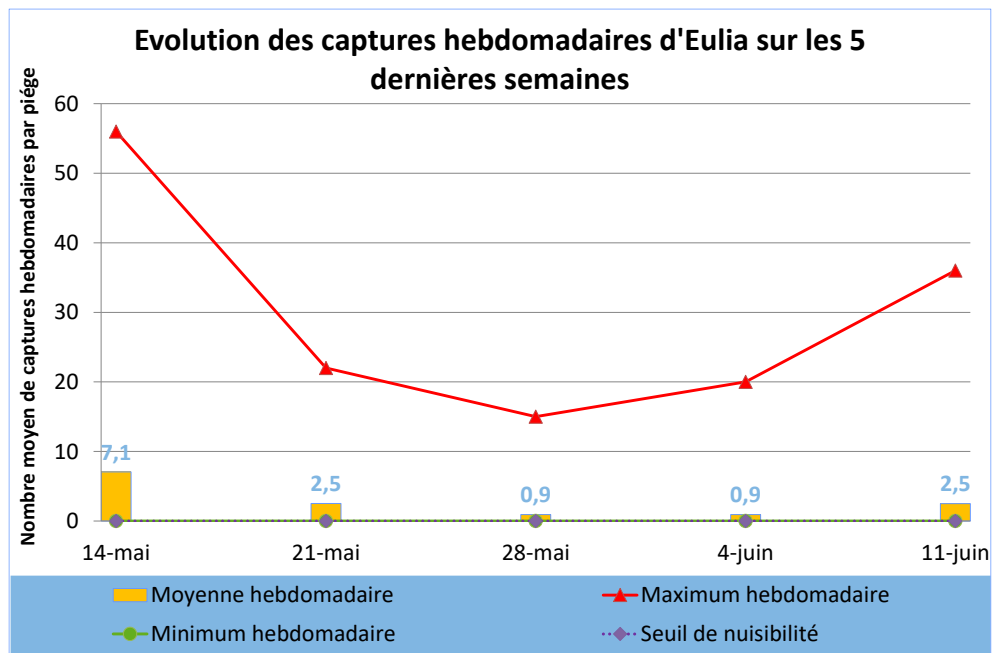
FREDON NPdC

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	26-mai	au	27-mai	15-juin	Amiénois (80)	du	26-mai	au	27-mai	14-juin
	du	02-juin	au	3-juin	21-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
Flandre Intérieure (59-62)	du	20-mai	au	21-mai	5-juin	Thiérache (59-02)	du	26-mai	au	27-mai	10-juin
	du	26-mai	au	27-mai	15-juin		du	03-juin	au	4-juin	20-juin
	du	03-juin	au	4-juin	21-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
Lille Sud (59)	du	26-mai	au	27-mai	12-juin	Pays de Bray (80-60)	du	26-mai	au	27-mai	11-juin
	du	03-juin	au	4-juin	20-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
Montreuillois (62)	du	26-mai	au	27-mai	15-juin	Neslois (80-60-02)	du	26-mai	au	27-mai	10-juin
	du	03-juin	au	4-juin	21-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
La Bassée (59)	du	27-mai	au	28-mai	14-juin	St Quentinnois (02)	du	26-mai	au	27-mai	10-juin
	du	03-juin	au	4-juin	21-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
Hainaut (59)	du	26-mai	au	27-mai	11-juin	Laonnois (02)	du	26-mai	au	27-mai	9-juin
	du	03-juin	au	4-juin	20-juin		du	03-juin	au	4-juin	20-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
Abbevillois (80-62)	du	26-mai	au	27-mai	12-juin	Montdidérien (80-60)	du	26-mai	au	27-mai	11-juin
	du	03-juin	au	4-juin	21-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	25-juin
Arrageois (62)	du	26-mai	au	27-mai	14-juin	Beauvaisis (60)	du	26-mai	au	27-mai	11-juin
	du	03-juin	au	4-juin	22-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	26-juin
Cambrais (59)	du	26-mai	au	27-mai	11-juin	Soissonnais (60-02)	du	26-mai	au	27-mai	10-juin
	du	03-juin	au	4-juin	20-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	26-juin
Avesnois (59)	du	26-mai	au	27-mai	10-juin	Senlisien (60)	du	26-mai	au	27-mai	9-juin
	du	03-juin	au	4-juin	20-juin		du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	25-juin		du	10-juin	au	11-juin	26-juin
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	26-mai	au	27-mai	09-juin
							du	03-juin	au	4-juin	20-juin
							du	10-juin	au	11-juin	25-juin

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Des captures très localisées, ont été constatées au cours des deux dernières semaines. Elles ne traduisent pas en revanche une tendance régionale. À ce jour, sur la plupart des parcelles régionales du réseau de piégeage, les niveaux de captures sont proches de 0. Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur était de 25%, soit en augmentation, selon les derniers relevés.

Analyses des risques,

Les éclosions des pontes issues des périodes d'activité plus intenses du ravageur vont se terminer dans les jours à venir. Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté. Actuellement, au cours de ce vol, c'est essentiellement l'épiderme des feuilles qui peut être l'objet d'attaques.

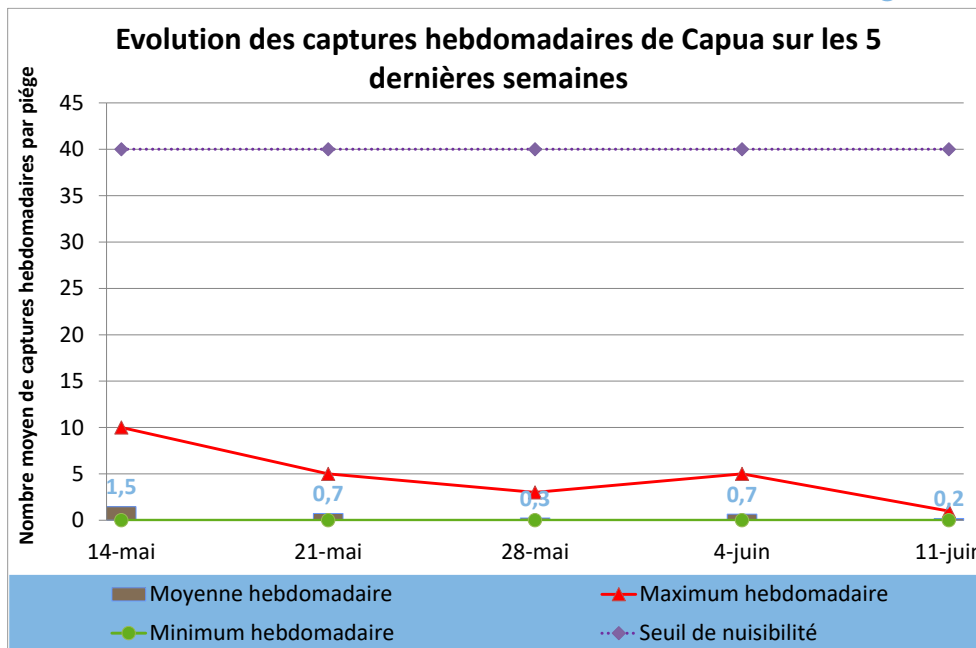
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	18,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	7,0	↗
La Bassée (59)	0,0		
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,2	2,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	10,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	2,0		

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

La baisse des températures n’a pas permis à la légère reprise d’activité constatée il y a quinze jours de se poursuivre. Les niveaux de capture de capua au cours de la semaine dernière ont été en baisse.

Le niveau moyen de captures à l’échelle du réseau régional est bien inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

De plus, le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par le ravageur est passé de 27% à 20%.

Analyses des risques,

Aucun secteur n’a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir une vigilance accrue des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

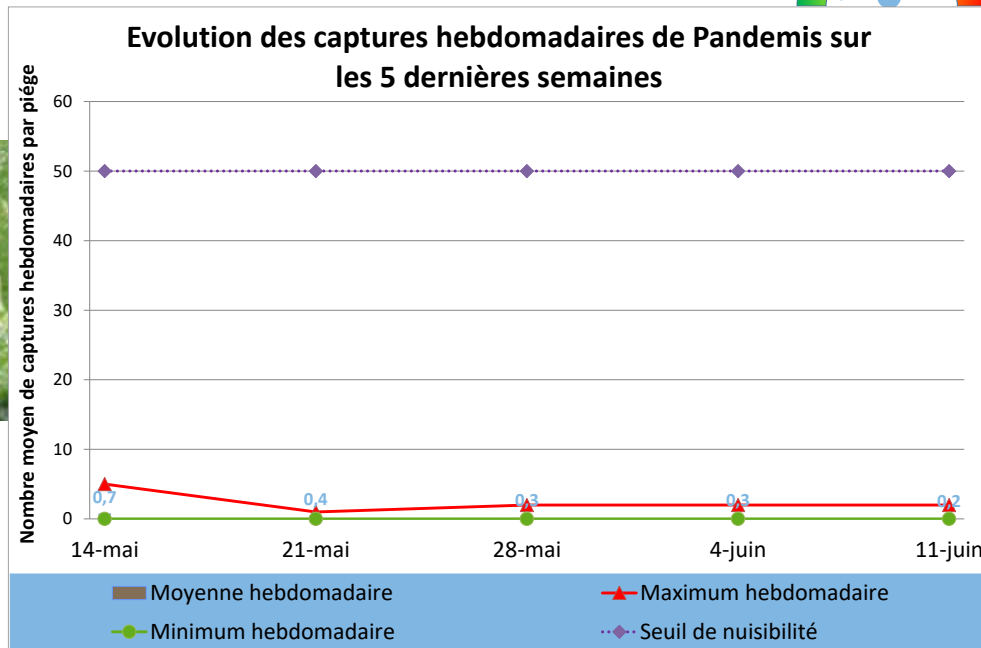
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)	0,0		
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	3,0		
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)		1,0	
Omois (02)	2,5	1,0	↘

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

La situation sanitaire relative à Pandemis est de nouveau restée calme au cours de la semaine dernière. Seules quelques captures sporadiques ont été observées très localement.

De même, le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional est passé à 10%.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	2,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)		0,0	
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)		0,0	
Neslois (80-60-02)	0,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

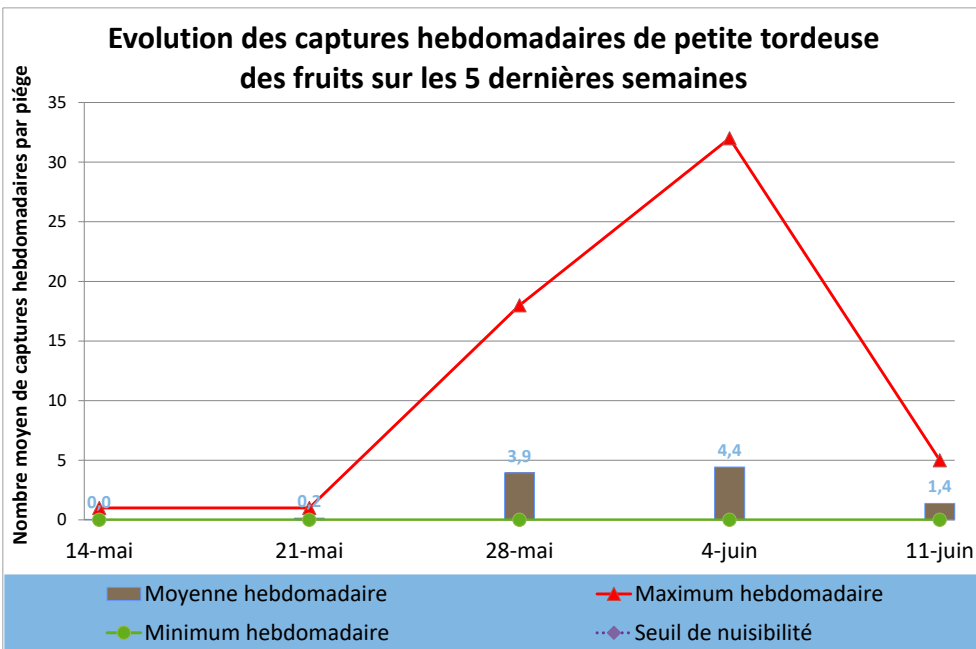
Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Une baisse des captures de petite tordeuse des fruits a été constatée à l'échelle du réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière. Cependant, quelques secteurs ont vu leur niveau de captures légèrement augmenter de manière non significative.

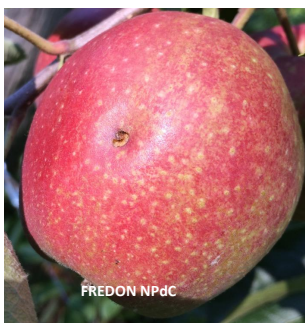
De même, le nombre de parcelles régionales du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur est passé de 57% à 43% d'entre elles.

Analyses des risques,

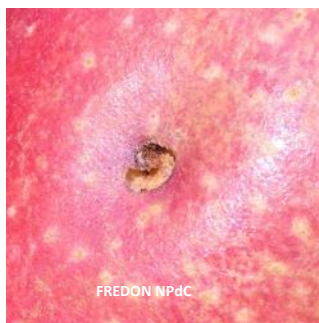
De nouveaux secteurs ont été concernés par l'apparition de légers dégâts imputables à la petite tordeuse de fruits. Attention à ne pas confondre ces dégâts avec ceux de carpocapse, « nettoyés » par les orages fréquents.

Selon les prévisions de Météo France, les éclosions des pontes issues des périodes d'activité plus intenses du ravageur devraient avoir lieu plus tardivement en semaine.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	7,0	3,0	↘
La Bassée (59)	1,0	3,0	↗
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	16,0	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	3,4	1,3	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	13,0	4,5	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	2,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		



FREDON NPdC

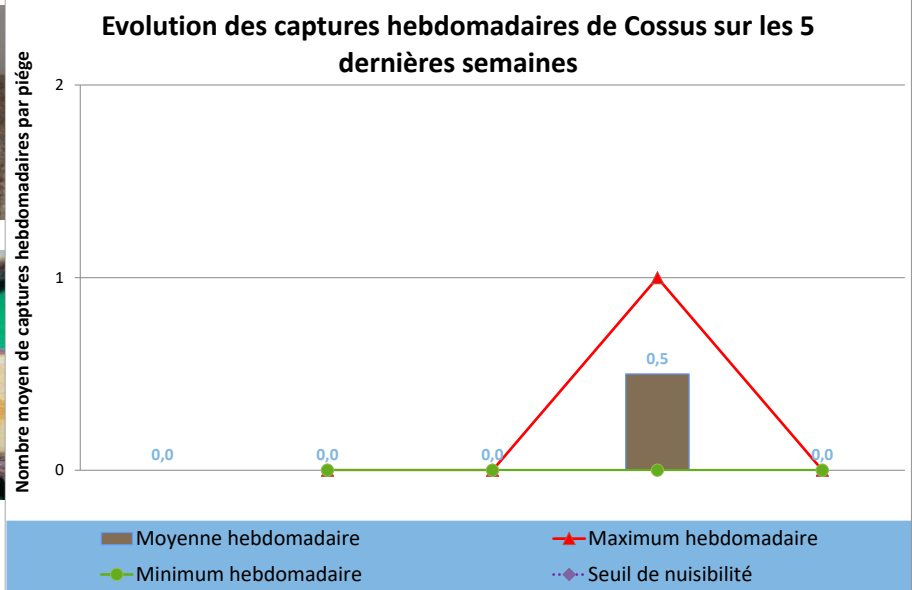


FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Cossus-Cossus



Aucune capture de cossus n’a été observée au cours de la semaine dernière sur l’ensemble du réseau de piégeage régional.

Seuil de nuisibilité :

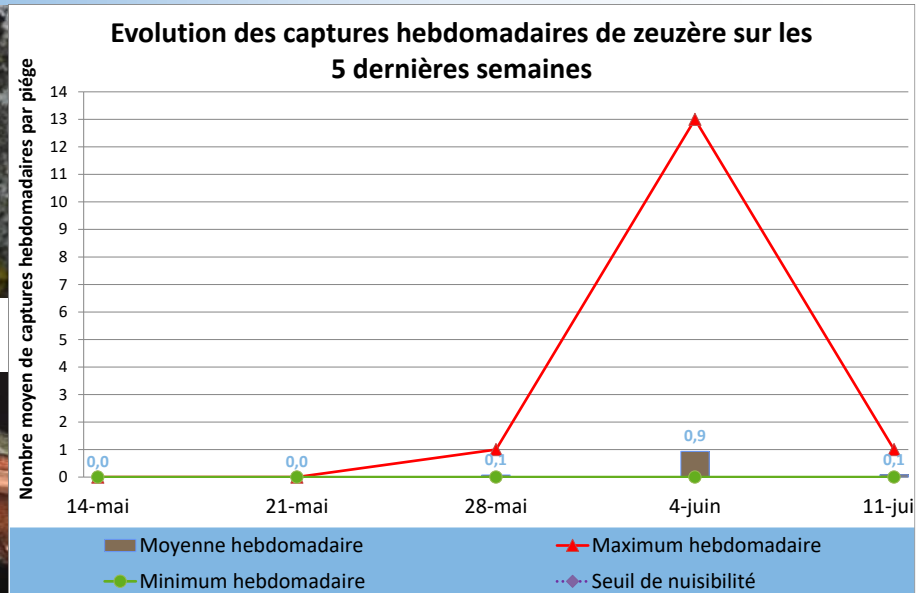
Il n’existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d’infestation d’une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte

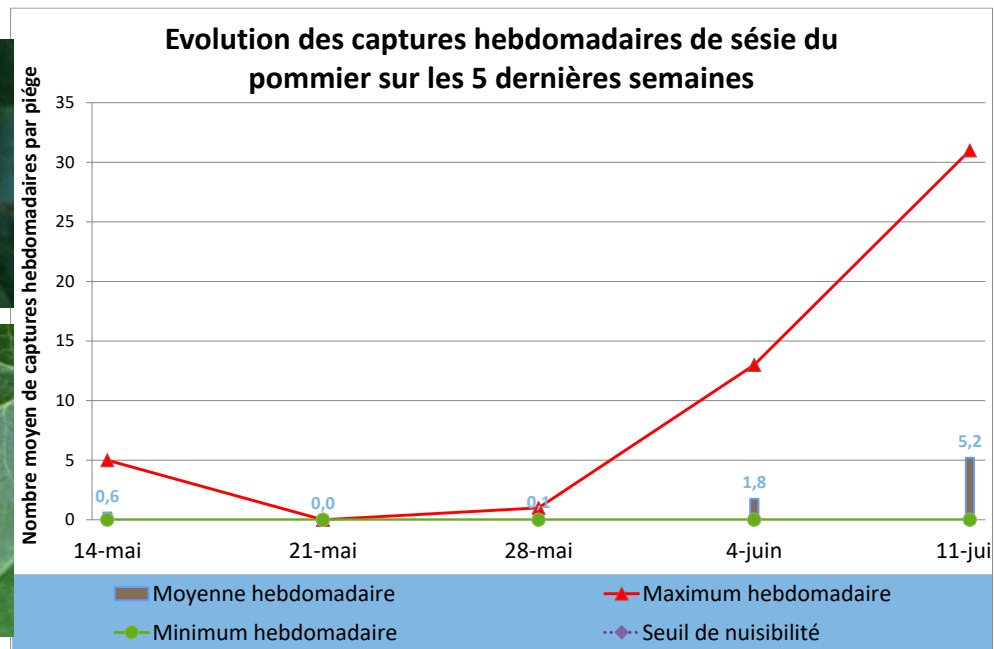


Les niveaux de captures de la zeuzère ont été en baisse au cours de la semaine dernière. De plus, le ravageur n’a été présent que sur 8% des parcelles du réseau de piégeage régional.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

De nouvelles augmentations locales de captures de sésie du pommier ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

Le ravageur a été observé dans 30% des parcelles du réseau de piégeage régional.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Avec les périodes orageuses passées, pensez à remplacer le contenu des pièges alimentaires qui a pu être altéré dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne*).

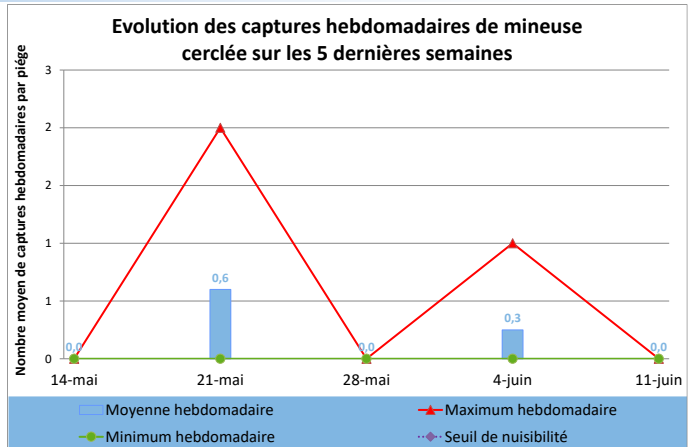
Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	15,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	13,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	1,5	10,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

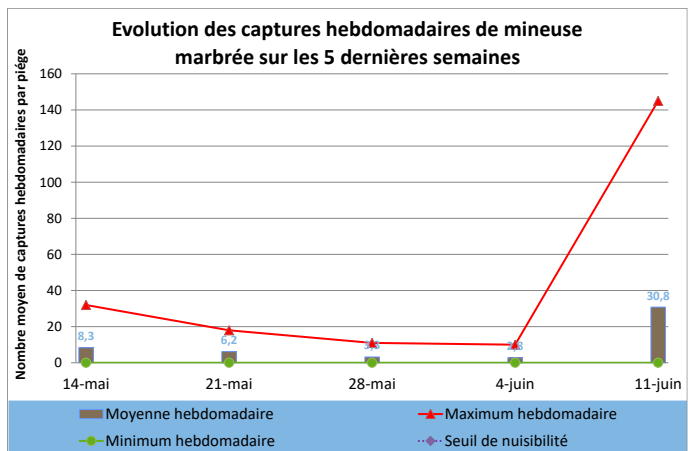
Mineuse cerclée

Aucune capture de mineuse cerclée n'a été constatée au cours de la semaine dernière.



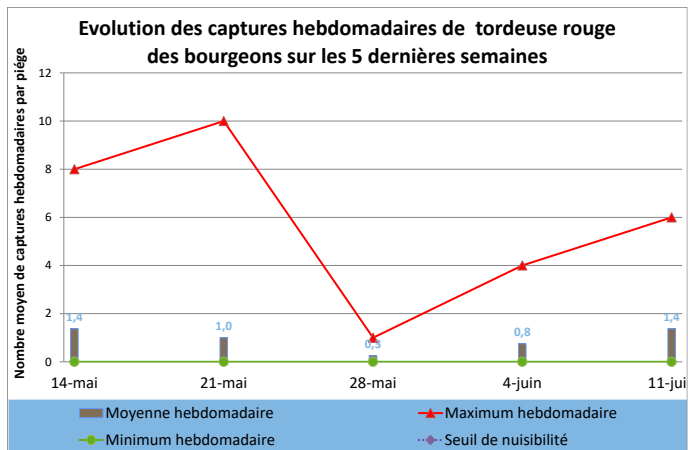
Mineuse marbrée

Le second vol de la mineuse marbrée a débuté dans les secteurs les plus sensibles, dont celui de la Thiérache.



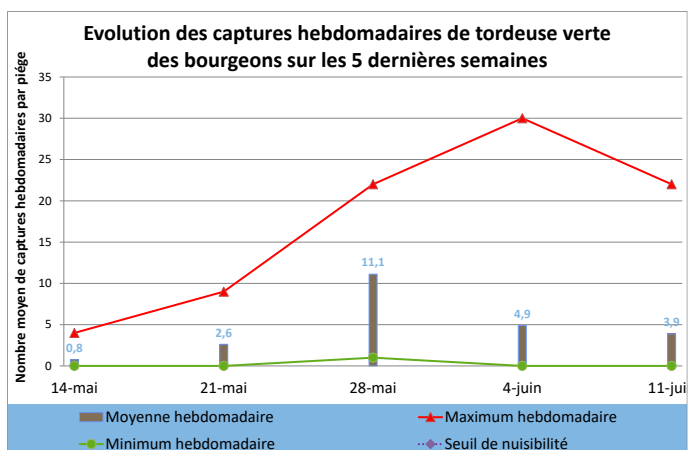
Tordeuse rouge des bourgeons

La reprise d'activité de la tordeuse rouge des bourgeons s'est poursuivie au cours de la semaine dernière. Celle-ci a concerné 38% des parcelles du réseau de piégeage régional.



Tordeuse verte des bourgeons

Une nouvelle baisse des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Le nombre de parcelles du réseau concerné par la présence de la tordeuse verte des bourgeons a également été en baisse, avec 38% d'entre elles.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le retour d'une pousse plus active, malgré des conditions climatiques un peu moins favorables pour la maladie, a engendré une augmentation des contaminations par l'oïdium sur un grand nombre de parcelles régionales. Elles sont d'ailleurs 85% d'entre elles à être concernées par la maladie sur la période.

Analyses des risques,

Le nombre de parcelles concernées par un dépassement du seuil de nuisibilité a été en très légère hausse. Le secteur Amiénois reste un des plus problématiques à ce jour, malgré une baisse du niveau moyen de contamination.

Malgré des conditions un peu moins favorables à la maladie, le développement de celle-ci est à craindre dans les jours à venir sur les nouvelles pousses, nombreuses actuellement.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger, mais nécessitera de s'accompagner d'autres mesures, principalement en parcelles sensibles.

Désormais la gestion de l'oïdium est à raisonner seule, si nécessaire.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	8,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	4,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,0	2,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	18,0	12,0	↘
Thiérache (59-02)	0,7	0,7	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,2	0,1	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	2,0		

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure

Etat des lieux en parcelle,**Périodes de contaminations en cours :**

Deux secteurs restent, selon la modélisation, encore concernés par les projections primaires d'ascospores : la Flandre Intérieure et le Montreuillois. Sur les autres secteurs, dans les plus précoces, la sorties des taches issues des dernières périodes de contaminations a débuté. Pour les autres secteurs, les sorties devraient s'opérer dans les jours à venir selon la modélisation (voir tableau page suivante).

En parcelles,

De nouvelles augmentations des taux de contaminations sur feuillage et sur fruits ont été observées au cours de la semaine dernière. De nouveaux secteurs sont également désormais concernés par l'apparition de ces taches de contaminations par la tavelure.

Analyses des risques,

Sur les secteurs encore concernés par des projections primaires, le stock moyen est de 1,4% du stock annuel d'ascospores.

Attention avant de lever complètement la protection contre la tavelure, il est prudent d'attendre la sortie des taches issues des dernières périodes de contaminations. De même, en cas de doute, il convient de maintenir une protection de la culture sur les épisodes à risque.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	4-juin	11-juin	Tendance /S-1	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,1	↗	0,0	0,1	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,5	1,0	↗	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	2,0	3,0	↗	0,1	0,1	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↘
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	4,0	↗	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	1,0	0,3	↘	0,5	0,5	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	5,0	0,0	↘	5,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,6	0,6	↗	0,1	0,1	↗
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	3,0			0,0		



Taches de contaminations par la tavelure sur feuillage

Modélisation Tavelure



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à h
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	07-juin 5 h	07-juin 10 h	Très léger	1,45	100,00	0,00	14,0	
Flandre Intérieure (59-62)	-	-			98,90	1,10		
Montreuillois (62)	-	-			98,31	1,69		

Suite à un paramétrage erroné par notre prestataire (consécutif au changement de la station météorologique), les données de la station du secteur de Flandre Maritime n'ont pas reflété les dernières conditions climatiques locales du 5 au 8 juin. De ce fait, nous n'avons pu observer la dernière période de contaminations du 7 juin que dernièrement, suite à l'actualisation des données par notre prestataire.

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

* : données obtenues par triangulation

Zones géographiques	Dernières projections d'ascospores	Date (prévisionnelle) de sortie de tache selon la modélisation
Flandre Maritime (59)	7-juin	incubation en cours
Flandre Intérieure (59-62)	-	-
Lille Sud (59)	1-juin	10-juin
Montreuillois (62)	-	-
La Bassée (59)	7-juin	incubation en cours
Hainaut (59)	1-juin	10-juin
Abbevillois (80-62)	6-juin	17-juin
Arrageois (62)	6-juin	17-juin
Cambrésis (59)	1-juin	09-juin
Avesnois (59)	1-juin	10-juin
Amiénois (80)	11-juin	incubation en cours
Thiérache (59-02)	2-juin	11-juin
Pays de Bray (80-60)	6-juin	17-juin
Neslois (80-60-02)	6-juin	16-juin
St Quentinnois (02)	9-juin	incubation en cours
Laonnois (02)	6-juin	15-juin
Montdidérien (80-60)	6-juin	16-juin
Beauvaisis (60)	4-juin	14-juin
Soissonnais (60-02)	2-juin	10-juin
Senlisien (60)	1-juin	09-juin
Omois (02)	1-juin	09-juin

Prunes

Carpocapse de la prune

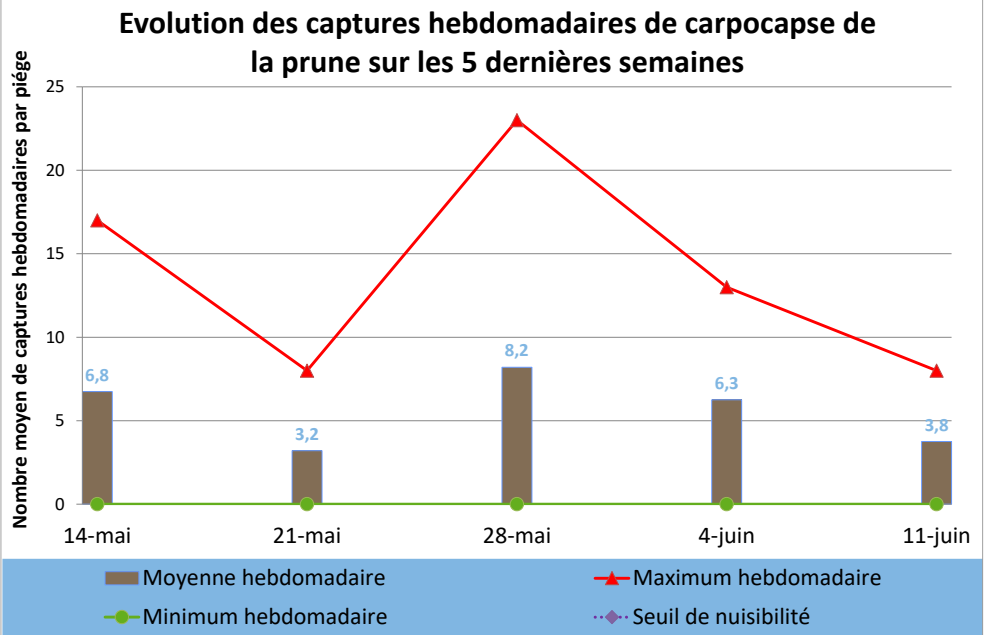


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	4-juin	11-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	13,0	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	7,0	8,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,0	5,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Une baisse des populations a été enregistrée sur le secteur Montreuillois, alors que sur les autres secteurs la situation a été relativement stable.

Analyses des risques,

Les éclosions devraient se poursuivre dans les jours à venir.

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Une baisse des populations s'est amorcée au cours de la semaine dernière. Si le ravageur est resté en vol sur la période, les niveaux de captures sont passés de 29,9 mouches en moyenne à 11.

Analyses des risques,

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches sont actuellement en vol. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol, donc dans le courant de la semaine à venir. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



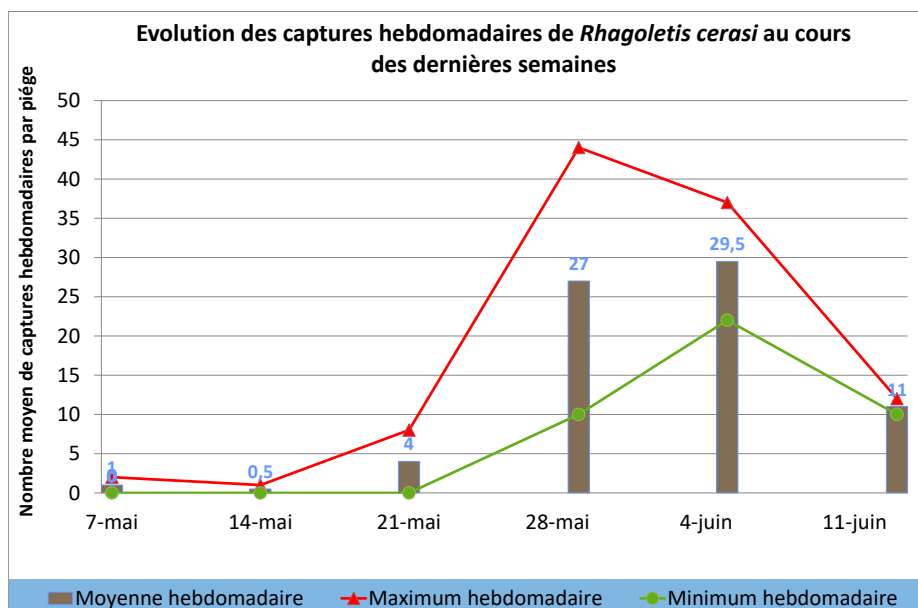
Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Réseaux BSV AF



Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication d'observateurs.

Vous êtes producteur ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs, rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

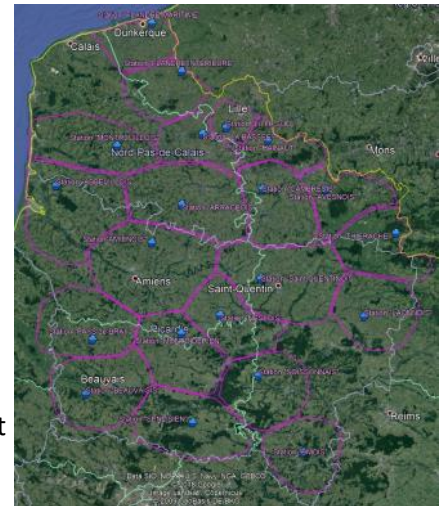
Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier de sessions de formation à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et de la fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements



pour la Somme, l'Oise, l'Aisne
Maneno BIRUKE au 03 22 33 67 12
mbiruke.fredonpic@orange.fr

ou



pour le Nord et le Pas de Calais
Ludovic TOURNANT au
03.21.08.62.90
ludovic.tournant@fredon-npdc.com

Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)